

G. — DEMOGRAPHIE

Mouvement naturel de la population

a) Mariages, naissances, mort-nés, décès (population non marocaine)

ANNEE ET TRIMESTRE	Mariages	Naissances vivantes	Mort-nés	Décès au total	Décès d'enfants de moins d'un an
1949 - » »	734	2.453	65	713	148
1950 - » »	738	2.580	71	791	159
1951 - » »	741	2.744	77	797	133
1951 - 2 ^o trimestre	796	2.583	69	733	127
1951 - 3 ^o trimestre	720	2.739	63	725	121
1951 - 4 ^o trimestre	806	2.743	92	834	132
1952 - 1 ^o trimestre	671	3.019	89	810	118
1952 - 2 ^o trimestre	903	2.664	93	727	102
1952 - 3 ^o trimestre	671	2.864	60	763	132
1952 - 4 ^o trimestre	967	2.980	93	838	177
1953 - 1 ^o trimestre					

b) Taux de nuptialité, de natalité et de mortalité (population non marocaine)

ANNEE ET TRIMESTRE	Proportions pour 10.000 habitants (1)			Mort-nés pour 1.000 naissances au total	Décès d'enfants de moins d'un an pour 1000 naissances vivantes
	Nouveaux mariés	Naissances vivantes	Décès		
1949 - » »	163	273	88	26	60
1950 - » »	155	272	83	27	62
1951 - » »	148	273	80	28	49
1951 - 2 ^{me} trimestre	115	262	74	26	51
1951 - 3 ^{me} trimestre	142	271	69	22	48
1951 - 4 ^{me} trimestre	159	271	84	33	59
1952 - 1 ^{er} trimestre	134	302	81	29	44
1952 - 2 ^{me} trimestre	180	264	72	34	37
1952 - 3 ^{me} trimestre	128	274	73	22	47
1952 - 4 ^{me} trimestre	187	288	81	30	62
1953 - 1 ^{er} trimestre					

(1) Ramenées à l'année entière.

1^o) Le délai de déclaration des naissances et des décès est de 30 jours ; les tableaux ci-dessus correspondent aux dates réelles des événements et non aux dates d'enregistrement à l'état civil.2^o) Sont également compris dans les mort-nés les enfants nés vivants ayant vécu moins de 72 heures et non déclarés comme tels dans ce délai.3^o) Les taux mensuels de mortalité infantile sont calculés en rapportant les décès du mois — ramenés à l'année entière — au total des naissances vivantes du mois et des onze mois précédents.4^o) Les tableaux ci-dessus se rapportent à l'ensemble de la population non marocaine : français y compris les français de statut musulman (originaires d'Algérie), étrangers. Or, si les français musulmans déclarent régulièrement leurs naissances et décès, il n'en est pas de même pour les mariages qui ne sont que rarement enregistrés à l'état civil chérifien ; il en résulte que les taux de nuptialité indiqués sont trop faibles.

c) Décès dans la population marocaine des municipalités

Constatations de décès par les bureaux d'hygiène des 19 municipalités

ANNEE ET TRIMESTRE	MUSULMANS	ISRAELITES	TOTAL
1949 - » »	4.881	528	5.409
1950 - » »	5.022	539	5.552
1951 - » »	5.849	496	6.345
1951 - 2 ^{me} trimestre	5.231	456	
1951 - 3 ^{me} trimestre	5.627	551	6.178
1951 - 4 ^{me} trimestre	6.250	456	6.706
1952 - 1 ^{er} trimestre	6.617	474	7.091
1952 - 2 ^{me} trimestre	5.643	416	6.069
1952 - 3 ^{me} trimestre	5.585	418	6.003
1952 - 4 ^{me} trimestre	6.099	416	6.515
1953 - 1 ^{er} trimestre			

Les éléments du tableau ci-dessus sont dénués de signification démographique ; ils permettent seulement de suivre un des aspects de l'activité des bureaux d'hygiène.

d) Taux de mortalité (population marocaine)

D'après les décès constatés par les bureaux d'hygiène de Casablanca, Rabat et Oujda

DATE	POPULATION moyenne estimée		Décès constatés		DECES pour 10.000 habitants		
	Musul- mans	Israélites	Musul- mans	Israélites	Musul- mans	Israélites	Ensemble
	milliers d'habit.						
1949 - » »	575	85	3.492	354	229	160	220
1950 - » »	595	87	3.434	315	231	143	220
1951 - » »	615	88	3.678	330	239	150	228
1952 - » »	630	90	3.703	306	235	136	221
1951 - 2 ^{me} trimestre	613	88	3.383	286	218	130	209
1951 - 3 ^{me} trimestre	617	88	3.474	369	225	168	218
1951 - 4 ^{me} trimestre	623	88	3.931	321	252	146	239
1952 - 1 ^{er} trimestre	625	90	4.111	338	267	152	252
1952 - 2 ^{me} trimestre	625	90	3.473	310	222	138	212
1952 - 3 ^{me} trimestre	635	90	3.423	289	216	128	205
1952 - 4 ^{me} trimestre	635	90	3.803	285	240	127	225
1953 - 1 ^{er} trimestre							

Note sur l'école militaire des élèves-officiers marocains de Dar el Beïda (1)

I. — REGARDS SUR LE PASSE

L'école militaire des élèves-officiers marocains, créée en 1919 par le maréchal Lyautey, est installée dans un palais, restauré et aménagé, du nom de « Dar-el-Beïda », situé à 4 kilomètres de Meknès, et construit, vers 1760, par le sultan Moulay Mohamed ould Abdellah, petit-fils du grand Moulay Ismail, contemporain de Louis XIV.

Le maréchal Lyautey se proposait, alors, de former des officiers marocains pour encadrer les régiments de tirailleurs et de spahis. Il pensait, en outre, que ces officiers, plus spécialement choisis parmi les fils de notables, et ayant reçu, dans un cadre militaire, une instruction et une éducation appropriées, seraient, après avoir servi quelques années dans l'armée, préparés à remplir, mieux que quiconque, des fonctions de chef civil.

L'école répondit aux espérances que le maréchal Lyautey avait fondées sur elle.

Au 1^{er} janvier 1953, en effet, elle a formé plus de 200 officiers marocains qui se sont distingués sur tous les théâtres d'opérations où les troupes françaises ont été engagées depuis 1920 (pacification du Maroc, opération du Levant, campagne 1939-45, en France, Tunisie, Italie, Allemagne, Autriche, Indochine...).

Partout, côte à côte avec leurs camarades français, ils se sont fait remarquer par leur loyalisme, leur courage, leur allant, leur sens de la manœuvre et leur esprit de sacrifice.

Vingt-trois d'entre eux sont tombés à ce jour au champ d'honneur.

Une centaine d'officiers marocains sont, actuellement, en activité, dont un colonel et un lieutenant-colonel.

En outre, une quarantaine d'anciens continuent à « servir » dans des postes makhzen, comme pachas, caïds, ou khalifats.

Tous restent très attachés à leur vieille école, et ne manquent jamais une occasion d'assister aux fêtes ou réunions qui y sont organisées.

Grâce à la marque de « Dar-el-Beïda », ils ont été, et sont encore, les meilleurs artisans de l'œuvre de rapprochement franco-marocain.

Le 16 avril 1947, le mérite de l'école est officiellement reconnu, et la citation suivante, à l'ordre de l'armée, lui est décernée :

« Fidèle à la mission qui lui a été dévolue, lors de sa formation, en 1919, par le maréchal Lyautey, a formé une pléiade d'officiers, qui se sont illustrés sur tous les champs de bataille d'Afrique et d'Europe, et, particulièrement, lors des durs et âpres combats livrés pendant les opérations de 1939-1945, en France, en Tunisie, en Allemagne et en Autriche ; a su inculquer à ces jeunes officiers les plus hautes qualités d'honneur, de courage et de loyalisme, qu'ils n'ont cessé d'affirmer au long de leur carrière militaire, et dans les divers commandements qui leur ont été confiés ; a fait naître, entre les officiers français et marocains, des liens d'amitié et d'esprit de sacrifice, scellés sur les champs

(1) Source : commandement de l'école de Dar-el-Beïda.